



Notre démarche pour une Production Responsable, certifiée QSE



Sommaire

Ce manuel présente l'organisation de la Société du Canal de Provence pour produire de façon responsable.

P4

Le Système de Management de la Production Responsable

P5

La politique de la Production Responsable

P6

La présentation de la SCP : son modèle d'affaires

P8

L'organisation pour produire de façon responsable

P10

Viser l'excellence : illustration en 5 pages

P16

Le Certificat QSE



Le Système de Management de la Production Responsable



Ne pas produire d'un côté et gérer les risques d'un autre ...

Dans son système de Production Responsable, la SCP considère que les risques concernant la qualité, la santé et sécurité au travail, l'environnement, les enjeux sociaux et sociétaux... ne doivent pas être déconnectés du quotidien et gérés par des personnes spécialisées ou des outils dédiés...

... mais produire en intégrant d'emblée nos politiques, principes et objectifs ...

La meilleure façon de maîtriser ces risques est d'agir de sorte que leur gestion, pour chacun d'entre nous, fasse partie intrinsèque de notre façon de produire et de travailler. Cela implique d'examiner, le plus en amont possible, l'ensemble de ces risques, de déterminer la façon de les prévenir et d'inclure dans nos procédures de travail les moyens de les maîtriser ...

... en s'appuyant sur notre professionnalisme au service de la performance de la SCP

De fait, la santé et la sécurité au travail, la qualité, l'environnement ... sont des composantes de base du professionnalisme de chacun, conformément à nos valeurs. Se montrer respectueux des procédures, des règles internes et de la réglementation, et plus généralement être soucieux d'une Production Responsable intégrant tous les attendus, n'est-ce pas tout simplement la manifestation d'un engagement de « travail bien fait » au service de la performance de la SCP ?



La politique de la production responsable



NOTRE SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA PRODUCTION RESPONSABLE Un engagement au quotidien pour chacun de nos collaborateurs

Nos missions et enjeux

Depuis plus de 60 ans, la Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale met en œuvre les moyens nécessaires pour permettre à ses clients de bénéficier d'un service de l'eau adapté à leurs besoins. Sa mission de service public fait d'elle un outil essentiel de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le développement durable et solidaire des territoires.

La SCP est également une société de service plus directement tournée vers les territoires ruraux de la région, une société d'ingénierie en capacité d'apporter des réponses aux enjeux complexes, dans le domaine de l'eau, en France et à l'International et une société engagée dans la production d'énergies renouvelables.

Aujourd'hui, l'accroissement de la population, l'évolution des conditions climatiques et la nécessité de pallier les risques d'insuffisance des ressources locales sont autant d'enjeux auxquels la SCP apporte des réponses.

Nos valeurs

Dans ce contexte, la SCP réaffirme les valeurs qui sont les siennes, à savoir :

- **Professionnalisme** : mettre avec enthousiasme nos talents, notre expérience et notre exigence, en matière de qualité, de santé et sécurité, de protection de l'environnement, au service de solutions pertinentes et durables pour nos clients, partenaires et collaborateurs.
- **Proximité** : être disponibles, à l'écoute et équitables pour nous adapter et satisfaire au mieux les besoins de nos clients et parties intéressées avec lesquels nous développons et entretenons des relations de confiance durables et partenariales.
- **Développement responsable** : favoriser la performance collective et la créativité de chacun pour relever les défis de l'eau de demain et inventer les services attendus en réponse aux enjeux sociaux et sociétaux propres à nos activités.

Nos objectifs pluriannuels

Le Comité de Direction et l'ensemble de la ligne managériale s'engagent, dans une démarche d'amélioration continue et conformément aux exigences réglementaires et contractuelles, à fournir les moyens nécessaires pour atteindre ces ambitions et les objectifs pluriannuels suivants :

- **Développer et promouvoir un haut niveau de technicité et d'innovation**, pour répondre de façon optimale aux attentes des clients et assurer au mieux l'ensemble de nos prestations, à commencer par la fourniture en continue d'une eau de bonne qualité, et la réalisation d'aménagements performants. Définir nos solutions en privilégiant l'écoute de l'ensemble de nos parties intéressées, le partage des connaissances et la prise en compte des risques et des opportunités.
- **Préserver l'environnement** par l'utilisation optimisée des ressources, la réduction des impacts de nos activités et le développement des énergies renouvelables.
- **Produire et travailler en toute sécurité**, en respectant les engagements formalisés dans les chartes Santé et Sécurité au Travail et en favorisant la consultation et la participation des salariés, ainsi que l'implication des intervenants extérieurs et des autres parties prenantes.
- **Promouvoir l'engagement social de l'entreprise** par la valorisation des ressources humaines, la formation professionnelle et la lutte contre toute forme de discriminations, en s'appuyant sur un dialogue social de qualité.
- **Affirmer notre rôle sociétal pour un développement durable des territoires**. Favoriser les échanges et le partage d'expertise en participant ou en organisant des manifestations. Sensibiliser nos clients, ainsi que les jeunes générations, à la préservation de la ressource en eau. Privilégier des achats éthiques. Mettre en œuvre le code de conduite pour prévenir la corruption et garantir l'intégrité des pratiques.

le 27 juin 2019



Bruno Vergobbi
Directeur Général

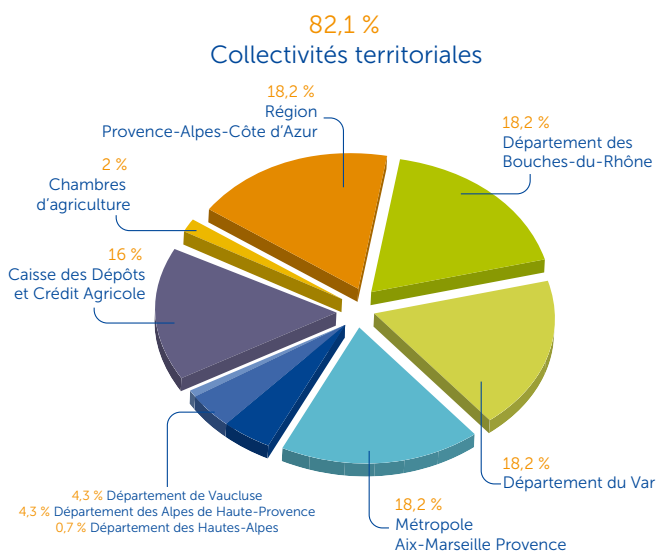
Modèle d'affaires de la Société du Canal de Provence



Nos missions

- Concevoir, exploiter et maintenir les ouvrages nécessaires à la desserte en eau du territoire régional, en complément des ressources locales.
- Apporter des solutions concrètes, responsables et durables dans le domaine de l'eau et de l'énergie.

Une gouvernance consensuelle garante d'une grande stabilité



Nos valeurs

- Professionnalisme
- Proximité
- Développement responsable

Nos ressources clés

- Capital humain : 550 collaborateurs, 30h de formation moyenne par an et par collaborateur.
- Contrat de concession (jusqu'en 2038) : conception-réalisation-exploitation d'ouvrages hydrauliques de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La concession régionale représente un patrimoine de 2,7 milliards d'euros.
- Droits d'eau sur les ressources Verdon, Durance et Siagne.
- Implantation locale : 10 centres d'exploitation et 3 laboratoires en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Outremer et à l'international : 6 implantations, à La Réunion, au Maghreb, en Afrique de l'Ouest, Asie du Sud-Est et Caraïbes.

Notre création de valeurs



Une entreprise publique concessionnaire de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui affirme et poursuit sa mission de desserte et de sécurisation en eau de la Provence, pour tous les usages.



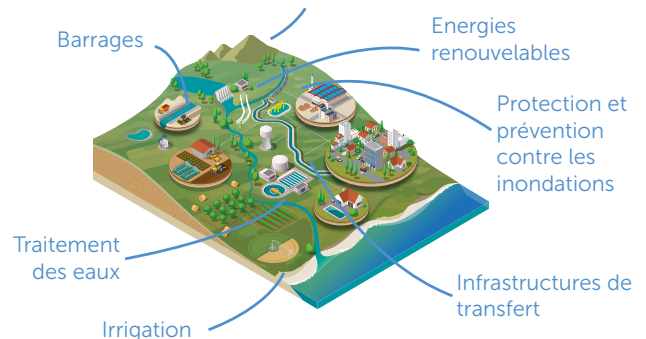
Une société de service dans le domaine de l'eau, plus directement tournée vers les territoires ruraux régionaux.

- Exploitation / Maintenance
- Géotechnique
- Qualité de l'eau (analyse et traitement de l'eau)
- Mesures hydrauliques
- Irrigation à la parcelle et clé en main
- Pilotage de l'irrigation
- Conseil et vente de matériels d'arrosage, d'irrigation et de traitement de l'eau



Une société d'ingénierie en capacité d'apporter des réponses aux enjeux complexes de l'eau, en France et à l'international.

Gestion Intégrée des Ressources en eau et bassins versants (GIRE)



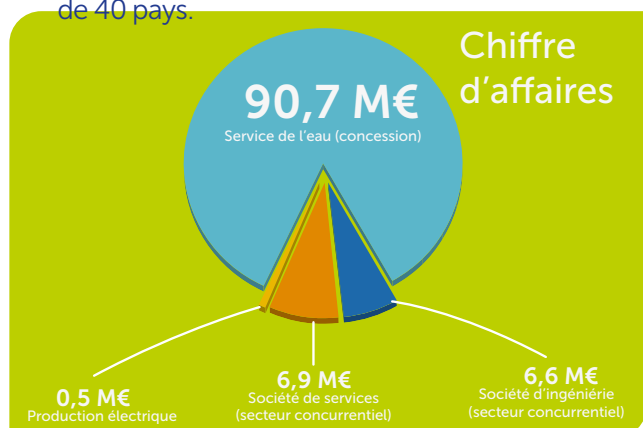
Une société engagée dans la production d'énergies renouvelables.



En chiffres

La Société du Canal de Provence en chiffres :

- 220 millions de m³ mobilisés chaque année,
- 210 km d'ouvrages de transport,
- 5 600 km de canalisations d'adduction et de distribution,
- 4 grands barrages et plus de 80 réserves et réservoirs de proximité,
- 83 stations de pompage,
- 5 usines de traitement des eaux et 20 stations de potabilisation,
- 9 microcentrales en production,
- 86 300 ha de périmètre irrigable (50 % des surfaces agricoles en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur),
- 50 000 clients en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et 500 clients à l'international dans plus de 40 pays.



Nos perspectives de croissance

- Aménagements et extensions de réseaux pour la sécurisation quantitative et qualitative de l'alimentation en eau des métropoles et l'irrigation agricole : 580 M€/20 ans d'investissements prévus, dont 70 % pour l'agriculture.
- Rénovation du patrimoine : 150 M€ sur 5 ans.
- Développement des énergies renouvelables (hydroélectricité et solaire) : bilan énergétique positif visé à partir de 2025.
- Innovation (irrigation connectée, détection des fuites par drones, conception 3D des ouvrages).

Développement de filiales ...

- SCP Energies renouvelables et développement territorial,
- SCP Développement International,
- OSHUN (en partenariat avec UV Germei, Mios, Danone Communities et CAAP Création) opère un service de l'eau en milieu rural dans les pays en voie de développement, au travers de kiosques à eau connectés.

... et de sociétés de projet

- En région, sous forme de GIE ou SAS pour la production d'énergie renouvelable : Eyguières, Manosque ...

L'organisation pour produire de façon responsable

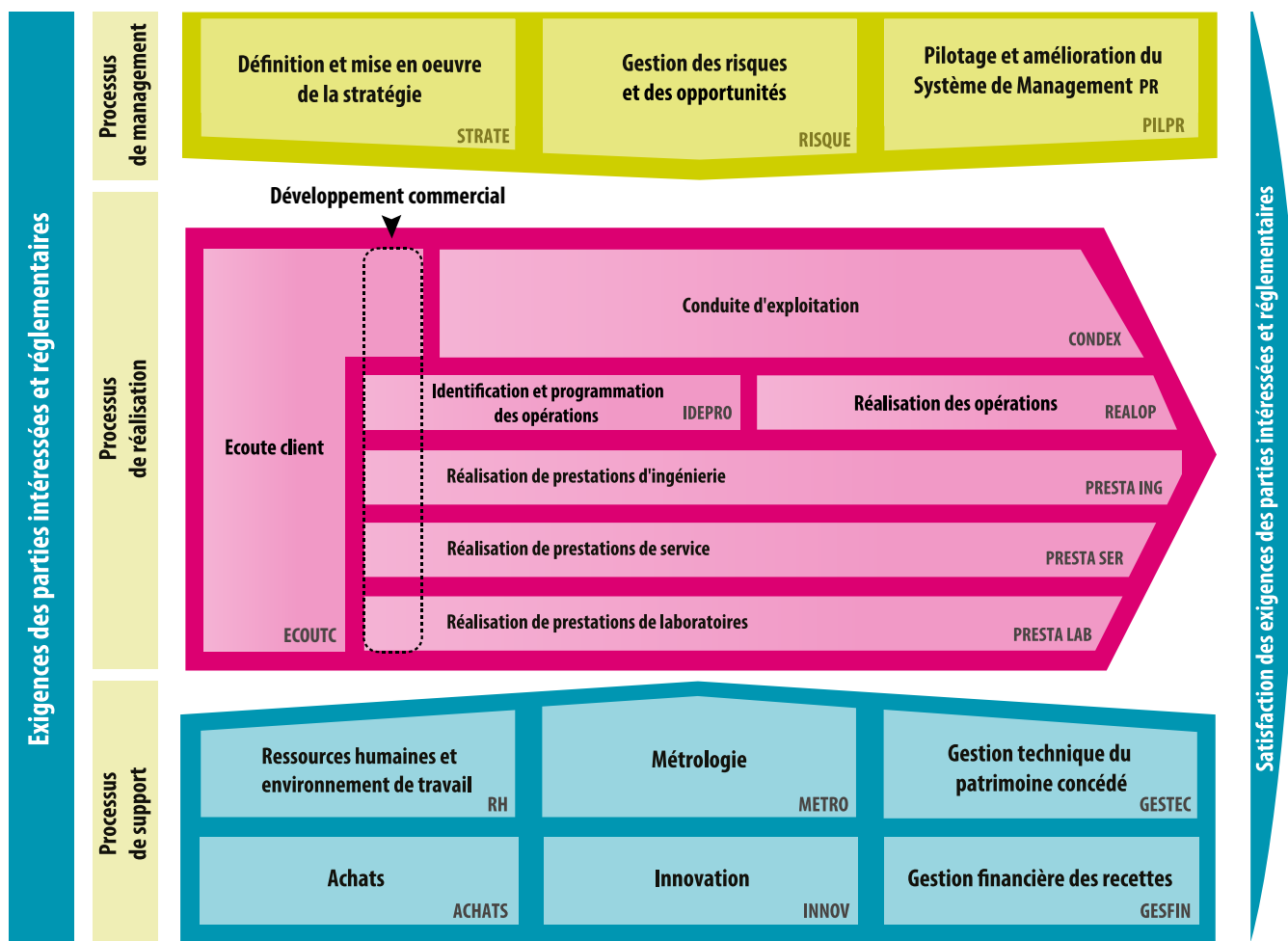
La SCP œuvre au quotidien à l'amélioration continue de la qualité du service rendu à ses clients, de la performance environnementale, de la santé et de la sécurité de ses salariés comme de ses parties prenantes. Depuis une vingtaine d'années, elle a progressivement mis en place un Système de Management intégré, aujourd'hui triplement certifié ISO 9001 (Qualité), ISO 14001 (Environnement) et ISO 45001 (Santé et Sécurité au Travail), cette dernière certification ayant été obtenue en 2019 en remplacement de la précédente (OHSAS 18001).

En 2019, outre cette triple certification, la Société a souhaité faire évoluer le « Système de Management QSE » en un système dénommé « Système de Management de la Production Responsable », marquant ainsi une profonde volonté de produire au quotidien en associant simultanément la qualité, la SST, l'environnement et les impacts liés au développement durable.

La SCP s'appuie sur une approche classique par processus, cartographiés ci-dessous.

Cette démarche est confortée par l'impulsion d'une méthode de travail adaptée, qui place les enjeux de la production responsable au cœur de l'organisation des activités, avec la participation des acteurs de la Société :

- **la direction** qui définit les objectifs et valide les actions,
- **les managers** en tant que responsables et gestionnaires de l'activité,
- **les collaborateurs** qui contribuent aux processus et respectent la réglementation et les règles internes établies,
- **le Comité Social et Economique** et ses commissions en tant que représentants du personnel,
- **la Fonction QSE et la Mission Sécurité** en tant que pilotes de l'animation de la démarche.



L'amélioration continue

La SCP dispose de plusieurs outils lui permettant la mise en œuvre d'une **boucle d'amélioration continue** telle que décrite ci-dessous.

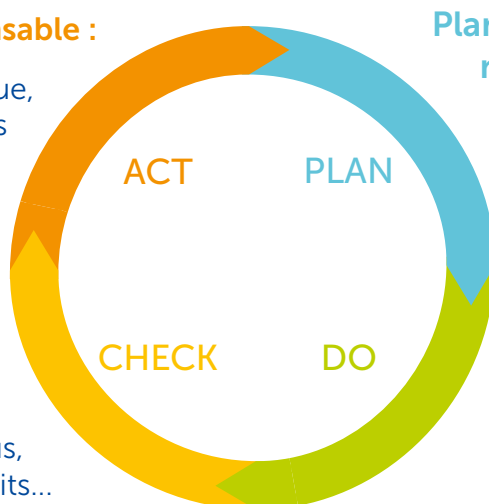
Boucle assurant l'amélioration continue des pratiques : PDCA (Plan Do Check Act)

Comité Production Responsable :

politique,
projet d'entreprise et objectifs
Direction Générale,
analyses des risques et
opportunités,
...

Contrôle et retour d'expérience :

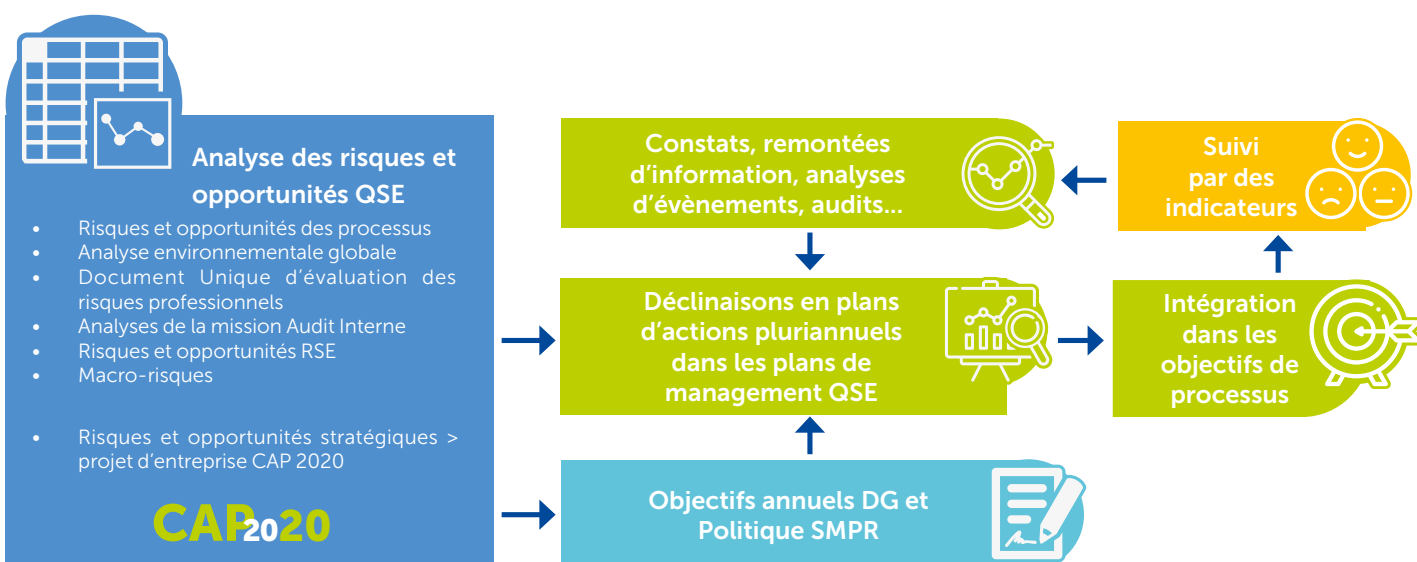
indicateurs,
revues de processus,
audits...



Plans de
management QSE

Plans d'action
des processus :
fiches de constat,
projets...

L'approche par les **Risques et Opportunités** est devenue, au fil des ans, un des leviers fondamentaux de l'élaboration des objectifs pluriannuels des processus, en cohérence avec les objectifs issus du projet d'entreprise et de la politique de Production Responsable.



L'amélioration continue pour une Production Responsable est également assurée au travers des outils suivants : réseau de correspondants dans les centres d'exploitation, réseau d'experts de la veille réglementaire, audits QSE, audits internes, revues de processus annuelles, 4 à 5 revues de direction par an, fiches de remontée d'information à disposition de tous ainsi qu'une documentation des processus structurée et centralisée.

Viser l'excellence

Illustration en 5 pages



Les enjeux de notre politique

Consciente de l'**intérêt accru de ses parties prenantes pour les enjeux de développement durable**, la SCP a décliné dans sa politique de Production Responsable ses ambitions et ses objectifs pluriannuels selon les 5 axes suivants :

- qualité,
- santé sécurité au travail,
- protection de l'environnement,
- enjeux sociaux,
- enjeux sociétaux .

La synthèse des dispositions prises par la SCP sur l'ensemble de ces thématiques est présentée dans les pages qui suivent.

Pour plus de détails, la Déclaration de Performance Extra-Financière est disponible sur le site canaldeprovence.com.



Qualité

La SCP est **certifiée depuis 1995** pour sa démarche d'amélioration continue de la qualité du service rendu à ses clients. Elle s'est organisée, en s'appuyant sur la proximité et le professionnalisme de ses collaborateurs, pour être à l'écoute de l'ensemble de ses clients et partenaires, répondre à leurs besoins, devancer leurs attentes et évaluer leur satisfaction.

Le Centre Service Clients est à disposition de tous au Tholonet, les Délégués Territoriaux et les Attachés Technico-Commerciaux sont des interlocuteurs privilégiés par territoires. Les responsables techniques ou chefs de projet privilégient également le contact direct avec les clients, dans le souci constant du respect de leurs engagements contractuels.

De plus, la SCP apprécie périodiquement la satisfaction de l'ensemble de ses clients et recueille leurs suggestions, au travers d'enquêtes de satisfaction réalisées sur toutes ses activités.

Son taux de réclamations écrites particulièrement bas lui permet de se maintenir depuis plusieurs années sous sa cible de 2,5 réclamations pour 1 000 clients.



La SCP s'est engagée dans la révolution numérique en nommant un pilote de la **transformation digitale**.

Sa priorité porte actuellement sur l'agence en ligne et la création d'espaces clients performants. De nouveaux services avec des objets connectés vont être créés pour permettre d'améliorer encore ses performances vis-à-vis des clients.

Assurer la **continuité du service de l'eau** est le cœur de la mission de service public de la SCP. Elle s'est fixée un objectif de durée de coupure inférieur à 3h/an/poste. Cet objectif est atteint tous les ans, grâce à une organisation d'interventions d'urgence bien rodée. De plus, la rénovation des ouvrages et canalisations représente de l'ordre de 30 % du chiffre d'affaires de la Société, ce qui lui permet de maintenir ses équipements en parfait état.



La SCP utilise l'**approche par les risques et les opportunités** pour établir ses plans d'action. Cette démarche est utilisée à différents niveaux de la Société, qu'il s'agisse d'élaborer une stratégie ou d'évaluer la faisabilité d'un projet.

En 2017, une direction a été créée, qui fait travailler de concert le Service Juridique, la Mission d'audit interne et la Fonction QSE.

Il s'agit de donner de la cohérence en s'appuyant sur la maîtrise des risques, qui rassemble les aspects réglementaires et les règles internes, l'évaluation du contrôle interne, l'audit interne et l'amélioration continue des processus.

La SCP fait évoluer **son organisation et ses outils** au rythme de ses besoins pour améliorer ses performances et la satisfaction de ses clients : le renforcement et l'amélioration du Mode Projet ont permis d'améliorer l'organisation transversale des départements de l'Ingénierie.

Le Schéma Directeur du Système d'Information a été repris pour améliorer l'adéquation des outils informatiques aux métiers ; les outils numériques de terrain (smartphones, tablettes, PC Portables) se sont multipliés, favorisant ainsi de véritables gains de réactivité des collaborateurs.



Santé Sécurité au Travail

Depuis avril 2019, la SCP est certifiée **ISO 45001**, une certification qui témoigne de son implication quotidienne pour garantir des conditions de travail sûres et saines à ses collaborateurs, fournisseurs et sous-traitants intervenant pour le compte de l'entreprise et également à l'ensemble des visiteurs. Le système en place favorise la participation et la consultation des salariés et des autres parties prenantes.



En 2018, une **Charte d'Engagement** des managers et des collaborateurs SCP a été établie, visant à intégrer la prévention pour éviter ou réduire, le plus possible, les risques en Santé Sécurité au Travail, en élevant encore le niveau d'exigence.

Six engagements communs ont également été définis, et 10 règles vitales incontournables ont donné lieu à un document largement diffusé.

Pour respecter ces engagements SST, la SCP met en œuvre les actions répertoriées et priorisées dans son **Programme de Prévention des risques** professionnels et d'amélioration des conditions de travail. Chaque début d'année, ce programme est validé par le Comité de Direction et présenté pour avis au Comité Social et Economique (CSE).

Il est établi, en concertation avec le CSSCT, en s'appuyant sur le Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels, sur les analyses de situations dangereuses, presque accidents et accidents du travail, ainsi que sur les résultats d'audits et visites de prévention. L'ensemble de la réglementation qui impacte la Société est prise en compte.



La **sensibilisation des collaborateurs** passe par un accueil sécurité systématique à chaque arrivée sur un nouveau poste. Une rubrique « sécurité » est intégrée à la définition des postes.



De nombreuses formations, sensibilisations, modules de sécurité spécifiques sont dispensés et complètent les échanges réguliers avec les correspondants.

De manière générale, le management dispose d'outils adaptés lui permettant d'assurer la production en toute santé et sécurité de ses équipes.

Enfin, des documents garantissent l'information de tous avec des communications annuelles sur les objectifs en SST, ainsi que le Rapport annuel sur les conditions d'hygiène, de sécurité et des conditions de

Les règles vitales SST

Les 10 règles suivantes visent la prévention des risques mortels auxquels peuvent être confrontés les collaborateurs ou prestataires de la SCP dans le cadre de leurs activités.

Elles sont INCONTOURNABLES et NON NEGOCIABLES.

- ▶ Je ne conduis jamais en utilisant mon téléphone ni sous l'emprise d'alcool ou de drogue. En cas de traitement médicamenteux interdisant la conduite, je préviens ma hiérarchie.



- ▶ Je respecte strictement toutes les consignes de sécurité (zones à accès réservé, habilitations, chantiers, travail en binôme, vigilance...).

- ▶ J'agis conformément aux signalisations de danger (évacuation, contournement...).



- ▶ Je ne travaille ou ne fais travailler autrui que sur des installations dont les sources d'énergies sont isolées (et consignées lorsque requis).

- ▶ J'utilise et fais utiliser les équipements de sécurité prévus pour la situation de travail (EPI, détecteur...).



- ▶ Je me protège toujours contre les chutes de hauteur et je protège les autres des chutes d'objets.

- ▶ Je maintiens toujours une distance de sécurité vis-à-vis des équipements en mouvement.



- ▶ Je suis strictement les consignes données pour les missions à l'international (en particulier l'interdiction de conduite sur place et en cas de pays à risque).

- ▶ J'interpelle le réseau d'alerte si j'ai la conviction qu'un collègue est en souffrance et a besoin d'aide.



- ▶ J'exerce mon droit de retrait en cas de danger grave et imminent, et j'alerte immédiatement.



Environnement

Soucieuse de réduire les impacts environnementaux de ses activités, la SCP a fait reconnaître dès 1999 son engagement pour la protection de l'environnement au travers de la **certification ISO 14001**.



La préservation de la ressource en eau est l'enjeu environnemental principal de la SCP. Pour en améliorer la maîtrise, elle pilote à distance ses ouvrages et, grâce à son propre logiciel d'estimation des consommations, ne prélève que les volumes nécessaires pour la consommation de ses clients. Cette « régulation dynamique » des ouvrages s'accompagne d'un rendement supérieur à 80 %. De larges campagnes de sensibilisation auprès d'un public varié contribuent également à réduire au maximum les prélèvements en eau.

Dans un contexte général de développement des **énergies renouvelables**, la SCP a pour ambition de parvenir, en 2025, à l'autosuffisance c'est-à-dire produire autant d'énergie que les installations de la SCP en consomment, soit environ 40 GWh par an. Pour ce faire :

- une dizaine de micro-centrales hydroélectriques sont déjà en service et de nouveaux projets sont en cours de réalisation sur ses propres ouvrages,
- en association avec des collectivités au sein de GIE (Groupements d'Intérêt Economique), la Société participe à la création de nouveaux ouvrages de production d'énergies renouvelables,
- de nombreux projets sont conduits actuellement dans le domaine du photovoltaïque, visant une production voisine de 15 GWh à l'horizon 2025,
- le stockage d'énergie par Station de Transfert d'Energie par Pompage suscite également un vif intérêt pour les aménagements actuels et futurs de la SCP.



La SCP est particulièrement attentive à la transition énergétique et souhaite réduire ses **émissions de gaz à effet de serre**. Pour ce faire, les ouvrages rénovés le sont avec l'installation d'équipements performants et économes en énergie. Elle cherche également à diminuer ses déplacements et la pollution qui en résulte.

Un « **plan d'actions mobilité** et sécurité durables » a été défini en 2018 et les premières actions d'amélioration ont été instaurées avec la mise en place d'un accord de télétravail et l'intégration de véhicules électriques dans la flotte.

Sont prochainement prévues, la mise à disposition d'une plateforme de covoiturage et des formations à l'éco-conduite.



La SCP s'appuie sur le logiciel Preventeo pour s'évaluer sur l'ensemble des **textes réglementaires** environnementaux et de SST auxquels elle est soumise. Les évaluations sont réalisées par un réseau d'experts internes hautement qualifiés, garantissant la conformité de l'ensemble de la production. Les taux de conformité sont systématiquement supérieurs à 95 %.



La SCP vise à produire de façon durable, en limitant fortement la consommation et le gaspillage des matières premières. Sensible aux bénéfices de l'**économie circulaire**, elle s'est particulièrement engagée sur les trois sujets suivants : le recyclage des déchets, l'analyse du cycle de vie, la réutilisation des eaux usées traitées.

Social



La politique RH de la SCP se déploie à travers six volontés affirmées.

Santé et Sécurité des collaborateurs

Agir sur nos principaux risques et mettre en place une politique d'amélioration continue, pour offrir au personnel les conditions d'une santé et d'une sécurité de qualité.

Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Anticiper les besoins en emplois et compétences de demain, mettre en place les outils permettant de les définir et préparer les collaborateurs pour optimiser leurs parcours professionnels. La SCP poursuit une politique active de formation et de mobilité interne afin de favoriser les parcours professionnels de ses salariés. Elle agit sur ses espaces de travail, outils de communication et cercles de métiers, pour favoriser le partage de la connaissance et le travail collaboratif.

Diversité

Accueillir au sein de l'entreprise des collaborateurs représentatifs de notre société et leur donner des chances d'intégration et permettre ainsi à la SCP de valoriser son statut d'entreprise socialement responsable et de s'enrichir de toutes sortes de différences. En 2019, une « semaine de la diversité » a été organisée, permettant de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs à cette question.



Qualité de Vie au Travail

Tendre vers un fonctionnement de la Société qui permette au collectif comme à chaque salarié de trouver du sens au travail, de s'engager dans un travail de qualité, facteur d'efficacité et d'innovation.

Emancipation des collaborateurs

Expliquer aux collaborateurs la politique globale de la Société, au travers de ses enjeux, sa stratégie, son économie, son organisation actuelle et future, et mettre à leur disposition des outils de gestion des ressources humaines favorisant leur propre intégration pour les rendre acteurs de la construction de leur parcours professionnel.



Dialogue Social

Favoriser au sein de la SCP, au-delà des obligations réglementaires, des relations entre la direction, l'encadrement, les représentants du personnel et les salariés, qui permettent l'expression, la concertation, la négociation sur le terrain et l'action. Ce dialogue a pour ambition de favoriser une participation active de toutes et tous à la vie de

● ● ●

l'entreprise.

Principaux accords d'entreprise signés en 2018 :

- accord « télétravail – droit à la déconnexion – Temps de travail »
- accord « Séniors »
- accord « Mise en place d'une nouvelle organisation du dialogue social à la SCP »



Depuis les années 60, la SCP construit et exploite les ouvrages du canal de Provence pour répondre aux besoins en eau de ses clients, et plus largement, permettre le **développement économique** de la région provençale, laquelle se trouve de plus en plus exposée à des situations de sécheresse récurrentes.

Elle participe également, à l'international, à des aménagements indispensables au développement des territoires qui connaissent des difficultés d'accès à l'eau ou rencontrent de fréquentes situations de sécheresse.



La SCP a la volonté de s'ouvrir sur son écosystème et d'enrichir ses connaissances tout en partageant ses savoir-faire. C'est pourquoi, elle encourage le développement de **partenariats** avec des entreprises, des start-up, des associations, des organismes publics, des universités, des grandes écoles ainsi que des chaires d'entreprises.

Mais les partenariats peuvent aussi s'exprimer sous forme de mécénat ou de soutien à des **actions solidaires**, telles que celles menées par Action contre la faim, les Restaurants du cœur, l'Agence Française de Développement ou l'association Solidarité Eau Sud qui développe en Afrique des solutions d'accès à l'eau...



La SCP multiplie ses actions auprès des générations futures afin d'aider à la prise de conscience de l'importance de la préservation de l'eau. Chaque année, ce sont environ 1300 élèves de la région provençale qui sont sensibilisés à la préservation de l'environnement et à la gestion durable de la ressource en eau. Le **rôle social et culturel** de la SCP s'exprime également au travers de nombreuses manifestations qu'elle organise ou auxquelles elle participe tout au long de l'année : Indus3days, salons, foires, journées techniques, séminaires, accueil de délégations...

Entreprise citoyenne, la SCP s'est engagée dans une démarche de **transparence et d'éthique**, en mettant en place un dispositif de lutte active contre la corruption. Un code de conduite éthique est intégré au règlement intérieur et un dispositif d'alerte interne a été mis en place.

Ces dispositions sont complétées par des formations et par des procédures d'évaluation de clients, de fournisseurs et d'intermédiaires.



La politique Achats de la SCP consacre les principes d'**achats durables et responsables**, garantissant sur le long terme un coût global optimal. Elle favorise l'achat socialement responsable comme outil de lutte contre le chômage et l'exclusion, en faveur notamment de l'intégration professionnelle de travailleurs en situation de handicap ou défavorisés. Prestations de traiteurs ou d'entretien des espaces verts, le secteur « protégé » regorge d'offres dont la SCP souhaite utiliser le plus souvent les services.





Certificat

Certificate

N° 2015/66424.6

Page 1 / 2

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

SOCIETE DU CANAL DE PROVENCE

pour les activités suivantes :
for the following activities:

EXPLOITATION ET MAINTENANCE D'INFRASTRUCTURES ET D'EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES,
DISTRIBUTION ET VENTE D'EAU, EXPERTISE, INGENIERIE, MAITRISE D'ŒUVRE,
MAITRISE D'OUVRAGE DANS LE DOMAINE DE L'EAU ET DES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES,
ETUDE ET NEGOCE DE MATERIELS D'IRRIGATION ET DE TRAITEMENT D'EAU INDIVIDUELS.

OPERATION AND MAINTENANCE OF HYDRAULIC INFRASTRUCTURE AND EQUIPMENT,
WATER DISTRIBUTION AND SALE, EXPERTISE, ENGINEERING, PROJECT MANAGEMENT,
PROJECT OWNERSHIP IN WATER AND HYDRAULIC INFRASTRUCTURE,
ENGINEERING AND TRADE OF PRIVATE IRRIGATION AND WATER TREATMENT EQUIPMENT.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 9001 : 2015 - ISO 14001 : 2015 - ISO 45001 : 2018

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

Le Tholonet CS 70064 FR 13182 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 5

Liste des sites certifiés en annexe(s) / List of certified locations on appendix(ces)

Le détail des activités et sites certifiés par norme est mentionné sur les certificats suivants :
The description of certified activities and locations per standard is mentioned on the following certificates:

Certificat ISO 9001 : 2015 n° 4853

Certificat ISO 14001 : 2015 n° 14221

Certificat ISO 45001 : 2018 n° 66322

Certificats ISO 9001 et ISO 14001 délivrés sous accréditation n° 4-0001

Certificates ISO 9001 and ISO 14001 issued under accreditation n° 4-0001

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2019-06-15

Jusqu'au
Until

2022-06-14

Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probatoire.
This document is electronically signed. It stands for an electronic original with probatory value.

Franck LEBEUGLE
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

Sous les certificats électroniques, consultez sur www.afnor.org l'ensemble des informations relatives au certificat de l'organisme. Les certificats électroniques sont disponibles sur www.afnor.org - Information on the certificates held by AFNOR Certification and its subsidiaries is available at www.afnor.org.
AFNOR est une marque déposée - AFNOR is a registered trademark. CERTIF 13103-3-09-2019.



Flashez ce QR Code pour
vérifier la validité du certificat



Certificat

Certificate

N° 2015/66424.6

Page 2 / 2

Annexe / Appendix n° 1

SOCIETE DU CANAL DE PROVENCE

Liste complémentaire des sites entrant dans le périmètre de la certification :
Complementary list of locations within the certification scope:

Pôle laboratoires 105 Route de Loqui CS 20657 LES MILLES FR-13547 AIX EN PROVENCE CEDEX 4

Centre d'Exploitation de Cadenet Chemin Bel Air Quartier Le Colombier FR-84160 CADENET

Centre d'Exploitation de Manosque 9163 Les Naves Sud Route de Marseille FR-04100 MANOSQUE

Centre d'Exploitation de Saint-Cannat 285, chemin de Queyrellier FR-13760 SAINT-CANNAT

Centre d'Exploitation de Rians Quartier Saint-Michel FR-83560 RIANES

Centre d'Exploitation du Tholonet Route Cezanne FR-13100 LE THOLONET

Centre d'Exploitation de Rognac Les Barjaquets FR-13340 ROGNAC

Centre d'Exploitation de Saint-Maximin 388, chemin du Canal FR-83470 SAINT-MAXIMIN

Centre d'Exploitation de Ollioules Usine d'Hugueneuve 3500, route du Gros Cerveau FR-83190 OLLIOULES

Centre d'Exploitation de la Crau 966, route de Pierrefeu FR-83260 LA CRAU

Centre d'Exploitation de Puget-sur-Argens 1156, chemin des Vernèdes FR-83480 PUGET-SUR-ARGENS

11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 62 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 90 00
SAS au capital de 18 187 000 € - 479 078 002 RCS Bobigny - www.afnor.org



Périmètre et domaine d'application du système de management PR

Notre Système de Management de la Production Responsable répond à l'ensemble des exigences des normes en vigueur ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001 pour les activités suivantes :

- activités liées à notre mission de service public pour le compte de notre concédant : conception, réalisation et exploitation des ouvrages, qui permettent à la société de délivrer le service de l'eau. Le périmètre englobe l'ensemble des sites et ouvrages de la concession. Les activités d'affermage (de notre centre de Manosque) sont, quant à elles, exclues de la certification,
- prestations des Laboratoires Géotechnique et Béton (LGB), d'Analyse des Eaux (LAE) et de Mesures Hydrauliques (LMH), ces deux derniers répondant également aux exigences de la norme ISO 17025 relative à la compétence des laboratoires d'essais et d'étalonnages,
- projets d'irrigation clé en main, activités de pose et d'entretien de dispositifs de traitement d'eau individuels et négoce de matériels, en France,
- activités d'expertise, d'ingénierie, de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre dans le domaine de l'eau et des infrastructures hydrauliques. Les prestations à l'international réalisées dans le cadre d'un contrat de maîtrise d'œuvre ou de conception-réalisation sont exclues de la certification.